

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Apostolat de la prière. — IV Doctrine et principes de l'Église sur le mariage : allocution prononcée dans la cathédrale par Mgr l'archevêque de Montréal, le 25 février 1912. — V Correspondance romaine. — VI Le futur servant de messe.

AU PRONE

Le dimanche, 10 mars

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, la collecte, le 4e dim. du carême, pour la Patronage.

La neuvaine de l'Annonciation (1) commence le samedi, 16 pour la fête (ou le vendredi, 12 avril pour la solennité).

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 10 mars

Office du IIIe dimanche, **semi-double**; 2e or. des saints XL martyrs, 3e **A cunctis**; préface du Carême; dernier Ev. du dim. — Vêpres du dim.; mém. des saints XL martyrs et suffrages.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 17 mars

On anticipe, en ce jour, les solennités de titulaires dont la fête tombe dans la semaine.

Diocèse de Montréal. — Du 7 mars, saint Patrice (Montréal et Sherrington); du 19 mars, saint Joseph (Montréal, Chambly et Rivières-des-Prairies); du 21 mars, saint Benoît.

Diocèse d'Ottawa. — Du 17 mars, saint Patrice (Ottawa et Fal-

(1) En faisant cette neuvaine, même privéement, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.